

# Compte-rendu du Bureau Syndical du Mercredi 29 Août à Le Pouzin

Étaient présents : M. Dominique CHAMBON, M. Alain LOUCHE, M. Gérard GRIFFE, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jacques FRANCOIS, Mme Stella BSERENI, M. Maurice WEISS.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Henry-Pascal ELDIN, M. Ludovic BAYLE.

**Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h30**

## 1/ Point Locaux :

M. Maurice QUINKAL présente les travaux effectués dans le bâtiment et les travaux en cours. Il est présenté aussi le bilan financier à ce jour qui s'élève à 915 000 euros TTC.

M. Maurice QUINKAL indique aux membres du bureau qu'un appel d'offre va être lancé pour retenir un architecte et un maître d'œuvre (pour le futur datacenter), puis un autre appel d'offre pour les travaux à finir dans le local et l'agrandissement.

M. Maurice QUINKAL indique aux membres qu'il est prévu de tenter de solliciter des subventions dans le cadre du projet de transitions écologiques auprès de l'Etat et peut être aussi auprès du département de l'Ar-dèche.

M. Maurice QUINKAL présente aussi une prospective financière à 15 ans de l'amortissement de l'investissement qui fait apparaître un déficit dans 13 ans pour finir de rembourser le crédit contracté et les investissements nécessaires à la vie d'une structure (environ 20 000 euros par an).

Suite à cette présentation, il est proposé de mettre en vente rapidement le petit local de 40 M<sup>2</sup> environ situé à Privas et les 200 M<sup>2</sup> disponibles à Saint Agrève.

M. Maurice QUINKAL présente la demande potentielle du SDEA de louer nos locaux disponibles à Privas (150m<sup>2</sup>). M. Dominique CHAMBON fait remarquer que la vente des bureaux de Privas permettrait au Syndicat de ne pas avoir de soucis financiers pour finir de payer le crédit du Pouzin et surtout éviterait au syndicat de devoir entretenir ce bâtiment qui va nécessiter des travaux bientôt.

Les membres du bureau décident, à l'unanimité, ne pas mettre en location ces 3 locaux et de les vendre.

## 2/ Présentation du projet de sérigraphie du local du Pouzin :

M. Maurice QUINKAL présente le travail de Mme Emmy BINEAU qui s'occupe de la communication au sein du Syndicat. 3 propositions de sérigraphie des façades sont présentées.

Les membres du bureau retiennent la proposition numéro 2 et souhaitent la modification des mots inscrits comme ci-après.



### 3/ Point sur la RH :

M. Maurice QUINKAL expose aux membres du bureau des soucis actuels d'absentéisme (arrêts maladie). Ceux-ci déstabilisent l'équipe administrative actuellement, il est proposé de procéder à un recrutement temporaire pendant ces arrêts maladies.

Les membres du bureau syndical approuvent cette décision.

M. Maurice QUINKAL propose également aux membres du bureau syndical d'étudier le recrutement d'un directeur technique afin de prendre la suite de M. ELDIN qui quitte le Syndicat dans un an. Le syndicat ayant évolué depuis quelques années (effectifs doublés en 5 ans), il est proposé de recruter un profil différent de celui de M. ELDIN, avec d'avantage de qualités de manager et de gestionnaire de projets afin de structurer le Syndicat qui en a grandement besoin.

M. Jean-Pierre LEFEBVRE approuve ce projet et rappelle que depuis deux ans, il préconise ce recrutement.

Les élus approuvent ce projet et proposent de l'inscrire à l'ordre du jour du prochain Comité Syndical.

### 4/ Signature de la Charte Partenariale Bourse Foncière Forestière (B2F)

M. Maurice QUINKAL présente la charte et rappelle que tout ceci est dans la continuité du projet GéoArdèche que le syndicat porte depuis 4 ans.

Les membres du bureau syndical approuvent à l'unanimité cette charte et autorisent M. Maurice QUINKAL à signer celle-ci.

## 5/ Planning de fin d'année

M. Maurice QUINKAL indique qu'il faut programmer le prochain comité syndical.

Après un tour de table des agendas de chacun, la date du 11 octobre est retenue.

M. Maurice QUINKAL rappelle aux membres du bureau qu'en fin d'année auront lieu des journées d'informations à l'intention des secrétaires pour la troisième année consécutive.

Le thème principal sera le prélèvement à la source (PAS).

Suite à une discussion entre élus sur le prélèvement à la source, il a été décidé de faire une enquête auprès des collectivités afin de juger l'intérêt de créer une activité de payes à façon.

## 6/ Remboursement de frais à un agent

M. Maurice QUINKAL présente la demande de remboursement de Mme Léna MOREL, qui pour une manifestation a dû payer une facture à Lidl de 33,91€.

Les membres du bureau syndical approuvent, à l'unanimité, le remboursement de cette facture à Mme Léna MOREL

**La séance est levée à 19 h 30.**